

**PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION
DES ETABLISSEMENTS SUR L'HISTOIRE DE LA SHOAH**

Actions 1 & 2 : Sensibilisation des professeur-e-s/formateurs-trices et documentalistes

Résumé de l'action

Le Mémorial de la Shoah organise un voyage de sensibilisation pour les professeur-e-s/formateurs-trices en Pologne (Auschwitz et Cracovie) consacré à l'histoire et à la mémoire de la Shoah, pour les 25 premiers professeur-e-s/formateurs-trices et documentalistes issus des lycées franciliens publics et privés sous contrat et CFA franciliens inscrits.

Programme

Le voyage de formation se déroule sur trois jours au départ de Paris. Il est encadré par des historiens et formateurs du Mémorial de la Shoah. Il comprend des visites approfondies des quartiers juifs de Cracovie et du site du camp d'Auschwitz-Birkenau.

Le voyage est précédé de deux journées de sensibilisation et suivi d'une journée de restitution et d'approfondissement. Pour accompagner cette sensibilisation, le Mémorial diffuse un dossier pédagogique qui sera remis à chacun des participant-e-s présents aux sessions.

Dates proposées

- **Mercredi 15 octobre 2014** : Séances consacrées à l'histoire de l'antisémitisme et aux étapes de la Shoah, objet d'histoire et de pédagogie (I)
- **Mercredi 5 novembre 2014** : Séances consacrées à l'histoire du nazisme et des politiques de persécutions, ainsi qu'aux pratiques pédagogiques (II)
- **Du vendredi 13 au dimanche 15 février 2015** : Voyage de formation
- **Mercredi 13 mai** : Séance de restitution et d'approfondissement.

Calendrier de l'action

Il appartient aux professeur-e-s/formateurs-trices et documentalistes de joindre à leur formulaire dûment complété une **lettre de motivation**, précisant notamment les formations déjà suivies sur le sujet et les actions pédagogiques accomplies en lien avec l'enseignement de la Shoah.

Le Mémorial de la Shoah prend en charge toute l'organisation de la visite sur le plan logistique, sauf les déplacements au Mémorial de la Shoah et le trajet de et vers l'aéroport parisien.

Année scolaire 2014/2015 – Inscription ACTION 1

A renvoyer au Mémorial de la Shoah – Responsable : Patricia DEBICO

17, rue Geoffroy-l'Asnier – 75004 PARIS - Tél : 01 53 01 17 54 - Fax : 01 53 01 18 04

Email : formations@memorialdelashoah.org

ATTENTION : Le nombre de places est limité. Merci de renvoyer cette fiche au plus tôt.

Date limite d'inscription : vendredi 26 septembre 2014

Nom du responsable de l'établissement :

Nom et adresse de l'établissement :

Nom et fonction de l'enseignant-e/formateur-trice, documentaliste :

Téléphone portable impératif :

Fax : Email :

Nombre de participant-e-s (noms et fonctions, si besoin joindre une feuille) :

Date souhaitée (inscription en fonction du nombre de places disponibles) :

Le transport jusqu'au Mémorial de la Shoah et à l'aéroport est à la charge des participant-e-s.

Je soussigné....., responsable de l'établissementcertifie que l'inscription à cette action proposée par le Mémorial de la Shoah a reçu mon accord.

Fait le

(signature du responsable de l'établissement et cachet de l'établissement)

**PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION
DES ETABLISSEMENTS SUR L'HISTOIRE DE LA SHOAH**

Action 3 : Accueil des jeunes

Résumé de l'action

Le Mémorial de la Shoah prend en charge l'accueil des jeunes pour les visites encadrées du Musée avec un guide-conférencier. Les élèves sont accueillis au Mur des Noms, dans la Crypte ainsi que dans l'exposition permanente. Le programme est défini au préalable par le/la professeur-e/formateur-riche, coordinateur-riche, en accord avec le Service pédagogique du Mémorial.

Un dossier pédagogique peut être remis à l'enseignant-e ou au formateur-riche, sur demande, afin de préparer sa visite. Les visites sont limitées à 25/30 personnes par groupe. Si les effectifs sont supérieurs, il faut impérativement dédoubler le groupe. Cette action concerne les 60 premiers lycées franciliens publics et privés sous contrat et 30 premiers CFA franciliens inscrits.

Programme de la visite (une demi-journée)

Accueil des jeunes.

Présentation de l'Institution et du Mur des Noms.

Visite de l'exposition permanente et/ou de l'exposition temporaire.

Exposition permanente : *Le sort des Juifs en France et en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale.*

Possibilité également de rencontrer un témoin (déporté ou enfant caché).

Calendrier de l'action

L'accueil des jeunes débute en septembre 2014 et est assuré jusqu'à fin juin 2015.

Les établissements devront **impérativement inscrire leur classe sur le planning des visites** du Service pédagogique du Mémorial de la Shoah en téléphonant au 01 53 01 17 26.

N. B. L'envoi de cette fiche ne fait donc pas office de confirmation.

Année scolaire 2014/2015 – Inscription ACTION 3

A renvoyer au Mémorial de la Shoah – Responsable : Claude SINGER

17, rue Geoffroy-l'Asnier – 75004 PARIS - Tél : 01 53 01 17 26 - Fax : 01 53 01 17 48

Les inscriptions sont prises en compte dans la limite des places disponibles.

Nom du responsable de l'établissement :

Nom et adresse de l'établissement :

Nom et fonction du responsable désigné pour être le coordinateur pédagogique de cette opération (Responsable de l'établissement, enseignant-e/formateur-riche, documentaliste) :

Téléphone portable impératif :

Fax : Email :

Nombre d'élèves concernés et niveau scolaire :

Dates souhaitées (trois dates à proposer)

Le transport jusqu'au Mémorial de la Shoah est à la charge des établissements.

Je soussigné....., responsable de l'établissementcertifie que l'inscription à cette action proposée par le Mémorial de la Shoah a reçu mon accord.

Fait le

(signature du responsable de l'établissement et cachet de l'établissement)

**PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION
DES ETABLISSEMENTS SUR L'HISTOIRE DE LA SHOAH**

Action 3 Bis : Parcours de Mémoire en Ile-de-France

Résumé de l'action

Le Mémorial propose aux établissements six parcours de visites accompagnées sur différents lieux liés à l'histoire et à la mémoire de la Shoah, précédées de la découverte du Mémorial de la Shoah.

- 1/ **Parcours autour des maisons d'enfants Juifs à Paris** : Date proposée : 31 mars 2015.
Parcours depuis le Mémorial de la Shoah autour du destin des enfants juifs placés dans les institutions juives à Paris et du parcours d'Yvette Levy, rescapée d'Auschwitz.
- 2/ **Parcours commenté sur les traces de la présence des Judéo-Espagnols dans le XI^e arrondissement de Paris** :
Date proposée : 2 avril 2015.
Les participants s'engagent à inscrire ce parcours dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire, incluant le Français et l'Histoire, reposant sur l'étude du livre d'Ariane Bois, *Le monde d'Hannah* (J'ai lu, 2014).
- 3/ **Visites du quartier du Marais, sur les traces de l'histoire des Juifs à Paris** : Dates proposées : 14 avril et 5 mai 2015.
Visite guidée du Marais, le quartier juif au cœur de Paris.
- 4/ **Visites des Mémoriaux parisiens de la Déportation et de la Shoah** : Date proposée : 7 mai 2015.
Visite guidée du Mémorial des Martyrs de la Déportation (Île de la Cité) et du Mémorial de la rafle du Vélodrome d'Hiver, les 16 et 17 juillet 1942 (Paris 15^e).
- 5/ **Visites autour des sites des camps annexes de Drancy** : Date proposée : 12 mai 2015.
Parcours et visite guidée depuis le Mémorial de la Shoah – Drancy vers les sites des camps annexes parisiens d'Austerlitz et de Levitan.
- 6/ **Visite du Mémorial du Mont Valérien** : Date proposée : 19 mai 2015.
Visite guidée de la clairière des fusillés, du centre d'information et du Mémorial de la France combattante.

Programme de la journée

10h30 – 12h30 Accueil et visite du Mémorial de la Shoah encadrée par le service pédagogique (excepté parcours autour des Maisons d'enfants : 10h-12h).
12h30 – 13h30 Pause déjeuner.
13h30 – 15h30 / 17h Déplacement et visites des sites (les horaires sont susceptibles d'évoluer selon le parcours choisi).

**Les déplacements sur les sites de visites sont pris en charge par le Mémorial de la Shoah (repas non compris).
Le transport jusqu'au Mémorial de la Shoah est à la charge des établissements.**

Calendrier de l'action

La fiche d'inscription est à renvoyer avant le 30 novembre 2014 accompagnée d'une **lettre de motivation** précisant le contenu de la préparation prévue et les suites envisagées (comptes rendus, exposition...)
Une réponse sera envoyée aux classes candidates dans les plus brefs délais.

Année scolaire 2014/2015 – Inscription ACTION 3 BIS

A renvoyer au Mémorial de la Shoah – Responsable : Olivier LALIEU
17, rue Geoffroy-l'Asnier – 75004 PARIS - Tél : 01 53 01 17 83 - Fax : 01 53 01 18 04
Les inscriptions sont prises en compte dans la limite des places disponibles.

Nom du responsable de l'établissement :

Nom et adresse de l'établissement :

.....

Nom et fonction du responsable désigné pour être le coordinateur pédagogique de cette opération
(Responsable de l'établissement, enseignant-e/formateur-riche, documentaliste) :

Téléphone portable impératif :

Fax : Email :

Nombre d'élèves concernés (niveau scolaire) :

Date souhaitée

Je soussigné....., responsable de l'établissementcertifie
que l'inscription à cette action proposée par le Mémorial de la Shoah a reçu mon accord.
Fait le
(signature du responsable de l'établissement et cachet de l'établissement)

**PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION
DES LYCEES SUR L'HISTOIRE DE LA SHOAH**

Action 3 Bis (suite) : Parcours de Mémoire à Drancy

Résumé de l'action

Le Mémorial propose aux établissements un parcours de mémoire autour de l'histoire et de la mémoire de la Shoah à travers la visite du Mémorial de la Shoah à Paris puis du nouveau Mémorial de la Shoah à Drancy, face à l'ancien camp d'internement.

Visite du Mémorial de la Shoah (sites de Paris et de Drancy) :

La visite du Mémorial de la Shoah à Paris sera suivie d'un parcours dans le nouveau Mémorial à Drancy puis sur le site de la Cité de la Muette, principal lieu d'internement et de transit des Juifs déportés de France.

Dates proposées :

- 4 et 11 décembre 2014
- 8, 15 et 22 janvier 2015
- 3 et 9 février 2015
- 5, 10 et 24 mars 2015
- 2, 7 et 14 avril 2015
- 12, 19 et 28 mai 2015

Programme de la journée

10h – 12h Accueil et visite du Mémorial de la Shoah à Paris.
12h – 14h Déplacement à Drancy et pause déjeuner sur place.
14h– 16h Visite de la Cité de la Muette et du Mémorial de la Shoah à Drancy.

Les déplacements sur les sites de visites sont pris en charge par le Mémorial de la Shoah (repas non compris).
Le transport jusqu'au Mémorial de la Shoah est à la charge des établissements.

Calendrier de l'action

Les participants-e-s devront s'inscrire auprès du Mémorial de la Shoah dans la limite des places disponibles.
(Nombre de places limitées).

Année scolaire 2014/2015 – Inscription ACTION 3 Bis (suite)

A renvoyer au Mémorial de la Shoah – Responsable : Orlane COLLIN

17, rue Geoffroy-l'Asnier – 75004 PARIS - Tél : 01 53 01 18 01 - Fax : 01 53 01 17 48

Les inscriptions sont prises en compte dans la limite des places disponibles.

Nom du responsable de l'établissement :

Nom et adresse de l'établissement :

Nom et fonction du responsable désigné pour être le coordinateur pédagogique de cette opération
(Responsable de l'établissement, enseignant-e/formateur-riche, documentaliste) :

Téléphone portable impératif :

Fax : Email :

Nombre d'élèves concernés (niveau scolaire) :

Dates souhaitées (trois dates à proposer)

Le transport jusqu'au Mémorial de la Shoah est à la charge des établissements

Je soussigné....., responsable de l'établissement certifie
que l'inscription à cette action proposée par le Mémorial de la Shoah a reçu mon accord.

Fait le

(signature du responsable de l'établissement et cachet de l'établissement)

**PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION
DES LYCEES SUR L'HISTOIRE DE LA SHOAH**

Action 4 : Mise à disposition d'expositions sur la Shoah

Résumé de l'action

Le Mémorial propose gratuitement des expositions itinérantes sur la Shoah aux établissements sur demande. Elles sont à retirer au Mémorial, le transport est à la charge des établissements emprunteurs.

Expositions proposées :

- La Shoah en Europe** : Dimensions : 28 panneaux métallisés ou souples, 60 cm x 120 cm.
- Les Juifs de France dans la Shoah** : Dimensions : 30 panneaux métallisés, 80 cm x 100 cm.
- L'Affiche rouge** : Dimensions : 22 panneaux métallisés, 65 cm x 95 cm.
- La Nuit de Cristal** : Dimensions : 16 panneaux métallisés, 80 cm x 110 cm.
- Paroles d'étoiles, Mémoire d'enfants cachés 1939-1945** : Dimensions : 33 panneaux plastifiés, 67,5 cm x 112 cm.
- Hélène Berr, une vie confisquée** : Dimensions : 20 panneaux métallisés, 70 cm x 100 cm.
- Benjamin Fondane : poète, essayiste, cinéaste et philosophe** : Dimensions : 13 panneaux métallisés, 110 cm x 100 cm.
- Alfred Nakache, le nageur d'Auschwitz** : Dimensions : 20 panneaux métallisés, 65 cm x 95 cm.
- Le ghetto de Varsovie** : Dimensions : 13 panneaux métallisés, 80 cm x 120 cm.
- Les Justes de France** : Dimensions : 18 panneaux métallisés, 70 cm x 100 cm.
- Le génocide des Tutsi au Rwanda** : Dimensions : 14 panneaux métallisés ou souples, 65 cm x 95 cm.
- Auschwitz-Birkenau** : Dimensions : 24 panneaux métallisés, 70 x 100 cm.
- Sport, sportifs et J.O. dans l'Europe en guerre (1936-1948)** : Dimensions : 22 panneaux métallisés ou souples, 70 x 100 cm.
- Vision des camps d'Auschwitz-Birkenau par les jeunes franciliens** : Dimensions : 29 panneaux métallisés, 65 cm x 95 cm.
- Le CDJC 1943-2013 : documenter la Shoah** : Dimensions : 15 panneaux métallisés, 90 x 120 cm.
- Les génocides du XXème siècle** : Dimensions : 23 panneaux métallisés, 70 x 100 cm.
- De la découverte des camps au retour des déportés** : Dimensions : 20 panneaux métallisés, 70 x 100 cm.
- « Mus/Mouse/Maus » Variations par des auteurs de bande dessinée suédois autour de l'œuvre d'Art Spiegelman, « Maus »** : Dimensions : 26 cadres, 53 x 53 cm.
- Dans les pas des disparus, photographies de Matt Mendelsohn** : Dimensions : 34 tirages photographiques, 40 x 40 cm.
- Procès des grands criminels de guerre devant le Tribunal militaire international, Nuremberg. 14 novembre 1945-1^{er} octobre 1946** : Dimensions : 41 panneaux pvc, 100 cm x 125 cm.

Calendrier de l'action :

Les expositions circuleront à partir du mois de septembre 2014 jusqu'à la deuxième quinzaine de juillet 2015.

N. B. : L'envoi de cette fiche ne fait pas office de confirmation. Celle-ci vous sera confirmée par mail ultérieurement en fonction des réservations.

Année scolaire 2014/2015 – Inscription ACTION 4

A renvoyer au Mémorial de la Shoah par MAIL (en priorité) ou FAX –

Responsable : Mme Caroline FRANCOIS

17, rue Geoffroy-l'Asnier – 75004 PARIS - Tél : 01 53 01 17 09 - Fax : 01 53 01 18 09

Email : caroline.francois@memorialdelashoah.org

Nom du responsable de l'établissement :

Nom et adresse de l'établissement :

Tél. : Fax :

Nom et fonction du coordinateur pédagogique de ce projet :

Téléphone portable impératif :

Fax : Email :

Nom de l'exposition souhaitée :

Dates souhaitées (par période de 15 jours)

Je soussigné....., responsable de l'établissementcertifie que l'inscription à cette action proposée par le Mémorial de la Shoah a reçu mon accord.

Fait le

(signature du responsable de l'établissement et cachet de l'établissement)

**PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION
DES ETABLISSEMENTS SUR L'HISTOIRE DE LA SHOAH**

Action 5 : Cycle de projections de films

Résumé de l'action

Le Mémorial propose aux jeunes un cycle de projections-rencontres sur les Juifs et la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, en partenariat avec le Forum des Images. Différentes thématiques sont abordées, notamment celle du Concours National de la Déportation en 2015(*). A l'issue de chaque projection, un débat est organisé avec des intervenant-e-s extérieur-e-s (témoins, cinéastes, historien-ne-s).

Programme des projections destinées aux élèves – Niveau : de la Troisième à la Terminale

Rencontres-débats avec des témoins, historiens, autour de films et documents audiovisuels.

- Mercredi 15 octobre 2014 au Mémorial de la Shoah, 9h30-13h :

Thème : L'Antisémitisme hier et aujourd'hui en France (120 ans après l'arrestation du capitaine Dreyfus : 15 octobre 1894-15 octobre 2014).

Film : « Comme un Juif en France : de l'Affaire Dreyfus à Vichy » d'Yves Jeuland (Documentaire, 2007, 80')

Intervenants : Grégoire Kauffmann, Emmanuel Debono et Laurent Joly (historiens).

- Mardi 18 novembre 2014 au Mémorial de la Shoah, 9h30-13h :

Thème : Paris occupé, Paris libéré - Film : « La Traversée de Paris » de Claude Autant-Lara, (Fiction, 1958, 90')

Intervenants : Christine Lévisse-Touzé et Stéphan Martens (historiens) et Claude Gautier (historien du cinéma)

NB Séance organisée en partenariat avec le Musée Carnavalet. Visite possible l'après-midi de l'exposition « Paris libéré, photographié, exposé » pour 4x20 lycéens

- Jeudi 11 décembre 2014 au Forum des Images, 9h30-13h :

Thème : Comment les tableaux furent volés aux Juifs dans l'Europe de Hitler ? - Film : « Volés par les Nazis : la collection Schloss » de Marc van Dessel (Documentaire, 1998, 55'). Intervenants : Emmanuelle Polak (historienne) et Philippe Sprang (journaliste)

- Mardi 13 janvier 2015 au Mémorial de la Shoah, 9h30-13h :

Thème : Anne Frank « de l'Histoire aux représentations » - Film : « Otto Frank, le père d'Anne » de David de Jongh (Documentaire, 2010, 75'). Intervenants : Pauline Le Diset et Florian Torres (médiateurs culturels)

- Mardi 27 janvier 2015 au Mémorial de la Shoah, 9h30-13h :

Thème : Que pouvait-on savoir sur Auschwitz (aux Etats-Unis et en Europe) il y a 70 ans ? Film : « Auschwitz : le monde savait-il ? » de Didier Martiny (Documentaire, 2004, 52'). Intervenants : André Kaspi et Jean-François Forges (historiens)

- Jeudi 29 janvier 2015 au Mémorial de la Shoah, 9h30-13h :

Thème : Le Retour des Déportés (Concours national de la déportation) (*)

Film : « Le Retour » de Cartier-Bresson (Documentaire, 1945, 20') et extrait de « Retour à la vie » de Jean Dréville (Fiction, 1949, 30').

Intervenants : Guy Krivopisko et Eric Brossard (historiens au Musée de la Résistance nationale de Champigny)

- Jeudi 5 février 2015 au Forum des Images, 9h30-13h :

Thème : Le Retour des survivants juifs (Concours national de la déportation) (*)

Film : « Après les camps, la vie » de Virginie Linhart (Documentaire, 2010, 75')

Intervenants : Ida Grinspan, Henri Borlant (témoins) et Nathalie Zadjé (psychologue)

- Mardi 10 mars 2015 au Mémorial de la Shoah, 9h30-13h :

Thème : L'Hôtel Lutétia (Concours national de la déportation) (*)

Film : « Lutétia, centre d'accueil » de Guillaume Diamant-Berger (Extraits d'un documentaire, 2015, 52')

Intervenants : Marie-Josèphe Bonnet (historienne), Maurice Cling et Jacques Stanlow (témoins), Guillaume Diamant-Berger (réalisateur)

NB Séance organisée en partenariat avec l'AFMD-Paris (Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation)

- Mardi 14 avril 2015 au Forum des Images, 9h30-13h :

Thème : Enfant dans le ghetto de Varsovie

Film : « Les Petits héros du ghetto de Varsovie » de Chochana Boukhobza (Documentaire, 2013, 1h)

Intervenants : Larissa Cain, Claude Hampel (témoins) et Philippe Boukara (historien)

- Mercredi 27 mai 2015 au Mémorial de la Shoah, 9h30-13h (Journée nationale de la Résistance)

Thème : Germaine Tillon ; une femme dans la Résistance

Film : « Les Trois vies de Germaine Tillon » de Gilles Combet (Documentaire, 2001, 52')

Intervenants : Claire Andrieu et Christine Lévisse-Touzé (historiennes) ; (sous-réserve).

(*) **Séances relatives au Concours National de la Déportation en 2015 : Le Retour des déportés**

Calendrier de l'action :

Les participants-e-s devront s'inscrire auprès du Mémorial de la Shoah.

L'envoi de cette fiche ne fait pas office de confirmation.

Année scolaire 2014/2015 – Inscription ACTION 5

A renvoyer au Mémorial de la Shoah – Responsable : Aude GUI SOLIA

17, rue Geoffroy-l'Asnier – 75004 PARIS - Tél : 01 53 01 18 06 - Fax : 01 53 01 17 48

Les inscriptions sont closes 15 jours avant les dates proposées et dans la limite des places disponibles.

Nom du responsable de l'établissement :

Nom et adresse de l'établissement :

Nom et fonction du responsable désigné pour être le coordinateur pédagogique de cette opération (Responsable de l'établissement, enseignant-e/formateur-trice, documentaliste) :

Téléphone portable impératif : Fax: Email :

Nom et date de la projection retenue :

Nombre de participant-e-s prévu (niveau scolaire) : **Le transport jusqu'au Mémorial de la Shoah est à la charge des établissements.**

Je soussigné....., responsable de l'établissement certifie que l'inscription à cette action proposée par le Mémorial de la Shoah a reçu mon accord.

Fait le

(signature du responsable de l'établissement et cachet de l'établissement)

**PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION
DES ETABLISSEMENTS SUR L'HISTOIRE DE LA SHOAH**

Action 6 : Visite d'étude à Auschwitz

Résumé de l'action

Le Mémorial organise quatre visites d'une journée à Auschwitz pour les jeunes franciliens les plus motivés et prend en charge l'organisation de la visite sur le plan logistique. **Cette action est réservée aux premiers lycées et CFA inscrits, à raison de 8 établissements maximum par date et est limitée à 20 personnes par établissement** (18 élèves et 2 professeur-e-s/formateurs-trices).

Les 29 établissements devront choisir les jeunes en leur demandant de rédiger une **lettre de motivation** adressée à l'équipe éducative. Les enseignants et les élèves des établissements participant s'engagent à mettre en œuvre un **projet pédagogique**, dans lequel s'inscrit le voyage d'étude, afin de communiquer leur expérience aux autres élèves de l'établissement. Ce projet se formalise également par la constitution d'un panneau s'intégrant dans l'exposition « *Vision des camps d'Auschwitz-Birkenau par les jeunes franciliens* », inaugurée au Conseil Régional d'Ile-de-France en janvier 2015. Par ailleurs, une restitution dans l'établissement pourra reposer sur d'autres formes. Ainsi, le projet pédagogique devra présenter les actions qui seront menées avec la classe avant et après le voyage d'étude, ainsi que les différentes réalisations prévues, au-delà des éléments constitutifs du panneau destiné à l'exposition « *Vision des camps d'Auschwitz-Birkenau par les jeunes franciliens* ».

Programme de la journée

TRANSPORT : RDV à 5h00 à l'aéroport de Roissy CDG - Arrivée à Cracovie vers 9h30.
Transfert aller-retour Cracovie/Auschwitz en autocar.
Retour le soir vers 23h00 à l'aéroport de départ.

PROGRAMME : *Matin* : Parcours historique sur le site de Birkenau.
Après-midi : Découverte du site d'Auschwitz et de son Musée.

DATES : Mercredis 12 – 19 – 26 novembre et 03 décembre 2014

Les établissements qui ont participé à cette action l'an dernier ne seront pas retenus cette année.

Calendrier de l'action

Les participants devront **s'inscrire auprès du Mémorial de la Shoah et seront informés par courrier si leur candidature est retenue**. Les établissements candidats devront pouvoir accepter toutes les dates, avec une option préférentielle pour une date.

Les établissements retenus s'engagent à participer :

- à la réunion préparatoire au Mémorial de la Shoah, fixée le **mercredi 8 octobre 2014 à 14h30**
- à une journée de formation, au choix le **mercredi 15 octobre** ou le **mercredi 5 novembre 2014** au Mémorial de la Shoah
- à une visite préparatoire pour les élèves/apprentis (date à définir avec les coordinateurs du Mémorial de la Shoah)
- à un rendez-vous de remise du projet de panneau au Mémorial de la Shoah
- à l'inauguration de l'exposition au Conseil régional d'Ile-de-France

La présence des professeur-e-s/formateurs-trices, coordinateurs-trices est indispensable.

Le projet pédagogique

L'objectif du projet est de contribuer à la connaissance de la Shoah par les élèves et les apprentis. Il vise à susciter leur réflexion sur les dimensions historiques, mémorielles et civiques de ce génocide. En s'inscrivant dans la durée, ce projet doit contribuer à renforcer la motivation et l'implication des élèves dans ce travail d'Histoire et de mémoire, tout en permettant aux lycéens et aux apprentis de toucher un public plus vaste que les seuls participants au voyage d'étude.

Le déplacement à Auschwitz figure au cœur de ce travail.

Le thème retenu pour le projet pédagogique, lié directement à l'histoire et à la mémoire de la déportation à Auschwitz, peut être par exemple liée à l'histoire de l'établissement ou à l'histoire locale durant la Seconde Guerre mondiale.

Une attention particulière sera portée à l'interdisciplinarité des projets et à l'investissement effectif des élèves ou apprentis dans les contenus.

Objectifs pédagogiques et culturels définis par l'équipe éducative (à développer, sans se limiter au cadre proposé)

Partenariat entre le Conseil Régional d'Ile-de-France et le Mémorial de la Shoah

Expérience de l'établissement en matière de « travail de mémoire » (témoignages, visites, expositions...)
(à développer, sans se limiter au cadre proposé)

Calendrier et description des actions prévues avec les élèves ou apprentis (séquences de cours en histoire et dans les disciplines associées, étude de récits et de témoignages, recherches aux archives départementales, séances de travail dans l'établissement...) (à développer, sans se limiter au cadre proposé)

Avant le voyage d'étude

Après le voyage d'étude

Autres production(s) finale(s) envisagée(s)

Au cours des années passées, outre le panneau de l'exposition « *Vision des camps d'Auschwitz-Birkenau par les jeunes franciliens* », des actions se sont appuyées sur différentes pratiques : théâtre, écriture, vidéo, arts plastiques, photographie...

(à développer, sans se limiter au cadre proposé)

Année scolaire 2014/2015 – Inscription ACTION 6

A renvoyer au Mémorial de la Shoah – Responsable : Olivier LALIEU

17, rue Geoffroy-l'Asnier – 75004 PARIS

Tél : 01 53 01 17 83 - Fax : 01 53 01 17 44 ou 01 53 01 18 04

Email : charlotte.leprovost@memorialdelashoah.org

ATTENTION : le nombre de places est limité. Renvoyer cette fiche au plus tôt.

Date limite d'inscription : vendredi 26 septembre 2014

Nom du responsable de l'établissement :

Nom et adresse de l'établissement :

Nom et fonction du responsable désigné pour être le coordinateur pédagogique de cette opération (Responsable de l'établissement, enseignant-e/formateur-ice, documentaliste) :

Téléphone portable impératif :

Fax : Email :

Date souhaitée (inscription en fonction du nombre de places disponibles) :

Le transport jusqu'à l'aéroport et les visas éventuels sont à la charge des participant-e-s.

Je soussigné....., responsable de l'établissementcertifie que l'inscription à cette action proposée par le Mémorial de la Shoah a reçu mon accord.

Fait le

(signature du responsable de l'établissement et cachet de l'établissement)